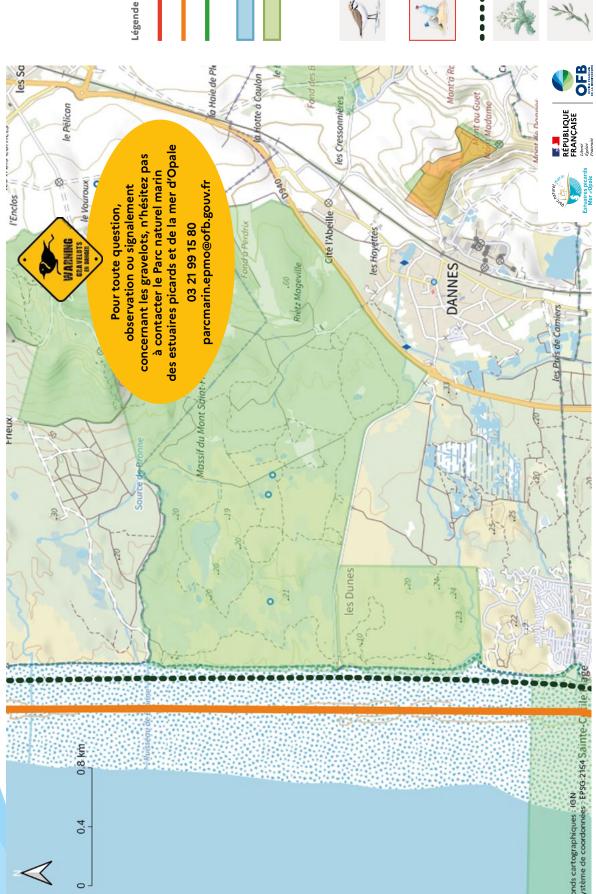
Nettoyage raisonné des plages et préservation de la laisse de mer

## Préconisations pour la commune de Dannes



Zone d'Intervention Exceptionnelle ZIE Zone d'Intervention Sélective ZIS de plusieurs espèces de gravelots Zone d'intervention Globale ZIG Zone favorable à la nidification et / ou de la sterne caugek Parc naturel marin Site Natura 2000





Zone d'intérêt écologique ou de faune protégée présence de flore ou patrimoniale

Zone d'Intervention Sélective ZIS	Littoral de la commune de Dannes y compris plage du Mont Saint Frieux	Plage de sable avec dunes en arrière plage, continuum plage-dune à préserver. Forts enjeux environnementaux.	COLLECTE EXCLUSIVEMENT MANUELLE ET SELECTIVE  Le nettoyage mécanique est à proscrire sur ce secteur pourvu de dunes en arrière-plage. Le nettoyage mécanique est un frein au maintien et au développement de la dune, à la lutte contre l'érosion et au maintien de la biodiversité. Seuls les déchets d'origine humaine sont collectés. Eviter le piétinement de la végétation et de la laisse de mer.  Eviter de ramasser en pied de dune autant que possible pour préserver le continuum plage-dune. Laisser en place les bois flottés.	ZIS PROPOSITION DE FRÉQUENCE DE PASSAGE	Fin mars avril mai juin juillet août septembre octobre hiver	1 passage après marées Ponctuel En fonction des besoins Ponctuel équinoxes	Gestion possible entre juin et septembre des algues et coquillages échoués en quantités exceptionnelles.
			Le nettoyage méca à la lutte contre l'				
Classement préconisé	Dannes	Sensibilité	Méthode	Fréquence de passage			Autres informations

